



Hano An Tour d'Auvergn da viken vo kanet. Vel gant beg o glizez an neuz Franz d'fennet, vel-se hag o blien vrudaz ar Vretoned.

JOURNAL REGIONALISTE HEBDOMADAIRE de la BRETAGNE et des Bretons Emigrés ABONNEMENTS: FRANCE... 4 fr. ETRANGER... 5 fr. AVEC 'AR VRO' REVUE MENSUELLE FRANCE... 7 fr. ETRANGER... 9 fr.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef: F. Jaffrennou "Taldir"

"Evid ar Vro dre ar Bobl"

"Frankiz da beb Barn!"

Redaction et Administration Rue des Carmes, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS: Ann. et Récl. 4 p. 01. 20 la ligne... Chronique Local 0 50... Faits divers... 0 75

On traite à forfait pour les Annonces plusieurs fois répétées

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Ar Mestrou-skol hag o labour

Kustumet a ver da gloved lavaret aliez droug dez ar mestrou-skol. Var o c'heñ e kouezur peurluvra pa ve bet gret eur fallente bennag.

Ni, ar Rejionalisted, da lavaret eo ni hag a lavar da genta tout d'an dud en em unani evid mad an holl var garantez ar Vro, an heuilimp biken ar Re-Ru var an hent o dez digoret da zismantir kement tam rejiljon na kement tam kreden vad a zo e mesk ar bobl, hag o red mad kaout beleden da zerc'heñ anez. Ken neubeud, na lavarimp ket eo tud fall an holl vistri skol, var zigare e ve kavet en o zouez eur penn herbonvet bennag, a gav gantan eo deut er-mez dez morzed an doue Jupiter, hag a fell d'ezan chench penn dustu da gement urzidigez vad a zo tro var zro.

Nan, ar mestrou-skol a zo meubl, evel eo meubl ar belek, mision an eil hag egile a zo kaer, mez kaeroc'h a va c'hoaz evid poz a zell ouz ar mestrou-skol, na karfe koman dond eun tammik muoc'h var du karantez Breiz ha skignadurez ar Brezonek.

Eun dra skler d'an holl eo penoz ar mestrou-skol e zo peurluvra troet eneb d'ar brezonek « rag ne fell d'emp komz nemed dez mestrou-skol ar Vro-ma. » Na glevet ket anez gwech a-bed o komz brezonek etrez, ha neubeudoc'h c'hoaz d'o bugale. Perag?

Evelse eo bet diskot d'ezo ober, evelse eo bet moulet o spered a zatek o bugalech. Lavaret zo d'ez o er skol normal: « Savit ho selou, ha sellit ataoz var arak. Gant oc'h euz a izel, sellit uhel, it pelloc'h. An arakaat a zo lezen an dud hag ar bed. An dud a zo henvel, ar broiou a zo c'hoarezed, an diskadurez a zo red d'an den kaout.

Ho tud ar Vretoned, a zo tud dizisk (ha gwir eo aliez), tud int hag a zo troet var an evachou, leun a loustoni, paour ha truilennec. Eur

vez eo d'oc'h beza deut er-mez dez ar sourt pobl distor.

Euz a Franz, euz a Bariz, e teu pob diskadurez ha pob sklerijen gant ar gallek (ha gwir eo c'hoaz) neuze 'ta, c'houi renk beza korf hag ine a du gant ar gallek, ha rei dorn da vouga kement tra a zalc'h an ignoranz, hag ispisial ar releg koz a vo gret ar brezonek anezan.

Sed aze en berr gomzou ar pez a leverer d'ar skolaer iaouank. Me renk enzaou daou dra: eo gwir penoz pobl Breiz a zo dizisk en kalz plasou var al lenn, ar skriva, ar skianchou, ha penoz an diskamanchou a zou d'omp en gallek dre holl. Mez la 'med, holla brema. Nan ket pelloc'h var aze. Mar 'd oc'h a skiant parfet, mistri-skol, mar plich ganeoc'h studial histor Broiz, bro ho tud, c'houi 'welo e oa bet eun amzer hag e oa muoc'h diskot ar Vretoned evid ar Ch'haloued, d'ar mare ma vije enoret hon langach koz. Mez pa 'z eo bet diskaret ar brezonek d'an traon, a zo bet savet brezelele ar roa fell-ganto digas ar gallek da vestr, hag ar bobl, pehini dre natur a zalc'h mad da lez e gavel; rag pa vo brezel, e chom an dud er memez plas, pe e toulit var drouv. Breiz a zo deut var drouv abalamour ma ver en em gemeret fall da ziskit d'ei an traon: elec'h diski, ho douz ankouat, hag ar Gall a dieza kontant rag eno oa e c'hoant hag ar mestrou-skol a zo bet e vevit, hop gouzout d'e martezo!

Ar skol, hag an dra-ze a zeblant gaon d'oc'h, mez gwir mad eo, ar skol, o dez gret eur bern droug d'ho diskadurez, defot ma ver en em gemeret fall ganthi.

Deuz eun tu all, ar normalian iaouank a zo bet diskot d'ezan kaer-dreioù al lizeradur gallek: biskoz n'eur bet lakeet etre e zourouñ eul divar benn e vro Breiz, ha neubeudoc'h c'hoaz oul levr brezonek... Setu hen echuet e skolaj, ha mond a ra da vestr-skol, ha mar na labour ket e-hunan goudeze, na ouio ket memez penoz zo bet eur wech eur vro digabestr hanvet Breiz, eur bobl tud hanvet Breizad, eur iez hanvet Brezonek!

O Mestrou-skol, na klemm a ran var stad ar re ahanoc'h a chom enebourid d'ar Brezonek!

Na dallet oc'h! C'houi c'hallec ober gant ar Brezonek eur iez enoret ha pinvidik, makareoc'h, c'houi a rache lezen d'o inspektourien var ze; elec'h dismantr, c'houi a zavche; ho puez var ar meaz hag er c'hearioù bihan a vefe lizinaet en eur glask tro var dro d'oc'h ar perlezennoù a gaver e langach ar baizant, c'houi gutuilhe lenzorioù prestus, c'houi rate leorioù talvoudus ha martezo en ho mesk, barzed a ganfe en brezonek, hag a rafe enor d'ho bro, er memez amzer evel m'en em enorfont o hunan...

Mez pelec'h eian? Ha petra lavarar? Ha posubl a vo kement-so? Kraban Pariz a zo re bouner var o liskoz, ha n'eo ket arru c'hoaz an nadoz var an heur ma anzaofet « An Diskadurez na dal netra pa ne

man ket diazeet var langach ar bobl a zo da ziskit. »

JAFFRENNOU. N. B. — Ar Vro n'euz nemet-hi a gelaouennou a gement a ve brezonek penn da benn, hep politik, man nemed skridou-penn ha gverzioù. Ar mestrou-skol a galon vrezad a dlofe goulem anez da rei da lenn d'o bugale, goude ar c'hlastou.

L'évolution du Petit Commerce

Les marchés avaient atteint leur plus complet développement: marchands et commerçants s'enrichissaient encore. L'émigration et la soif de bien-être allaient précipiter leur ruine.

Les fils de cultivateurs, délaissant la ferme paternelle, virent en ville, tenir auberge ou épicerie, les ouvriers se firent à l'envie patrons. Les plus modestes bourgeois possédèrent dix magasins où autrefois on en comptait deux.

Double résultat: la vente se trouva répartie entre un plus grand nombre de commerçants, les cultivateurs s'approvisionnèrent au bourg au lieu de fréquenter le marché.

Ce fut l'époque, époque que nous traversons, mais qui touche à sa fin, où les plus petites communes voulurent avoir des foires chaque mois: le commerce s'éparilla.

On put voir aussi, les sociétés capitalistes installer des succursales dans toutes les villes, les bazars accaparer toutes les branches commerciales, les coopératives de consommation se créer çà et là, en très petit nombre toutefois, dans les villes industrielles de Bretagne, les syndicats agricoles se transformer en maisons de commerce.

Le trafic s'opérait toujours à la ville, mais il avait changé de mains. La clientèle, sollicitée de toutes parts, alla du côté où l'on vendait moins cher: la camelote remplaça l'article bien fait.

Quelques détaillants ingénieux inventèrent alors la livraison à domicile. Maisons de comestibles, de cafés, bazars, se rendirent jusque dans les fermes les plus ignorées, prenant les commandes et livrant le lendemain l'objet demandé. Le petit boutiquier, incapable de tenir maison ouverte et de faire, lui aussi, la livraison à domicile, ferma son magasin, acheta cheval et voiture et parcourut toute la semaine la campagne allant par des chemins impraticables...

Le colporteur n'avait plus sa hotte... en attendant le colporteur en automobile, ce qui ne tardera guère, nous avons le colporteur en voiture.

En échange de son épicerie, de son drap, ce commerçant nouveau genre accepte les œufs, le beurre, les volailles. Bien que le cultivateur vende ses produits à un prix moins élevé, il préfère ce système qui lui épargne un voyage chaque semaine à la ville.

Les chemins de fer et les tramways avaient fait la prospérité de quelques centres. Tous les chefs-lieux de cantons voulurent, à l'envie, avoir une ligne ferrée et une gare. On exigea des candidats aux fonctions électorales une déclaration favorable et celui-là fut élu qui le premier apporta la promesse d'une prochaine inauguration.

Les voies ferrées sont choses excellentes, mais comme de toutes les bon-

nes choses, on ne doit faire qu'un usage utile, conforme aux intérêts généraux de toute une région et non les mettre au service des intérêts politiques d'un personnage quelconque ou de l'amour propre local.

L'affluence des gens dans les agglomérations, le progrès aidant, avait créé des besoins nouveaux. Les patentes et les loyers augmentèrent, la vie fut d'un prix plus élevé, les affaires plus difficiles.

Certains négociants, fuyant la ville, s'installèrent à la campagne. Marchands de grains, de bestiaux, etc, habitèrent tout près d'une modeste gare.

Sur la semaine, nous les rencontrons à travers champs, opérant à domicile leurs achats qu'ils se font livrer chez eux ou à une station ferrée déterminée.

Les laiteries et fromageries raffinent tout le lait de la ferme: leurs voitures passent journellement à proximité des villages... Plus besoin d'apporter le beurre au marché.

A l'heure présente, le cultivateur peut, sans aucun dérangement, acheter et vendre chez lui.

Telles sont, croyons-nous, les principales causes de la crise commerciale que nous traversons, crise dont le dénouement certain sera l'abolition des foires et marchés et, par suite, des commerçants sédentaires qui seront remplacés, dans un temps plus ou moins proche, et progressivement, par les sociétés capitalistes et les marchands ambulants.

A cette perspective peu engageante pour aucun, nous ne voyons pas de remède. Il appartient aux commerçants eux-mêmes d'aller à l'avant, car l'avenir, en affaires comme en toutes choses, est à celui qui fait preuve d'initiative et ne se laisse pas endormir par la routine.

JEAN CHOLEAU Secrétaire de la Section Economique de l'Union Régionaliste Bretonne, Vitre (I.-et-V.) N. B. — Nous accueillons avec plaisir toutes communications sur le mouvement Commercial en Bretagne: ligues commerciales, unions, coopératives de consommation, etc.

Echos et Nouvelles

Kren-douar ha tempest Kren-douar a zo bet santet disadorn diviza, 29 a Ebrel, en kreiz Franz, koste Lyon, hag en departamantehou an Drôme, an Ain, an Ardèche, ar Jura, ar Savoie, al Loire: er Suiss eo bet krenet an douar ive.

Ar c'hrenou a zo bet komaset var dro 2 heur 10 goude kreizda, ha padet eur char munut bennag. Forz tier a zo bet kouezet, ha mogerion skaret. Pandulennou ha monchoù a zo bet aretet en eun laot. Araok ar c'hren-douar, a oa bet eur barr avel.

Disul da noz eun tempest spontus an meuz c'houezet ive var guz-heol Franz, var Vreiz-Izel ha var Bro-Saoz. Eur bern domach a zo bet gret en meur a lec'h.

Les archives des notaires. Un sénateur, M. E. Millaud, a proposé de faire remettre aux archives départementales, les minutes des notaires antérieures à 1790. Le projet de loi, délivre les petites études de notaires et même les grandes, d'un souci qui n'était pas mince, puisque toutes ces archives dissimulées dans 9.000 études, courent de nombreux risques de destruction; et la responsabilité des officiers publics est lourde.

Mais il faut bien reconnaître que le dépôt aux archives n'est pas sans inconvénient. Le rassemblement continu de nos papiers, dans un petit nombre d'établissements, rend les chances d'incendie à la fois moins fréquentes et moins terribles.

Dans tous les cas, la loi nouvelle, si elle est votée, fera la joie des érudits, et les loyers augmentèrent, la vie fut d'un prix plus élevé, les affaires plus difficiles.

Edouard VII à Paris. Le roi d'Angleterre est arrivé samedi soir à 9 h. 20, à Paris.

Edouard VII était accompagné des personnalités qui ont quitté Marseille avec lui, samedi matin.

Lord Salisbury, était arrivé le matin. Selon le désir formellement exprimé par le roi, aucun représentant de l'Élysée ni du ministère des affaires étrangères n'était venu le saluer à la gare.

Le souverain anglais a été salué, à sa descente du train, par l'ambassadeur britannique, entouré des membres de l'ambassade et de quelques hautes notabilités du Royaume-Uni; par M. Lépine, préfet de police, et plusieurs hauts fonctionnaires de la compagnie P. L. M.

Edouard VII descendit à l'hôtel Bristol. Dimanche à trois heures, il a rendu visite au président de la République.

Dimanche au soir, à eu lieu à l'Élysée, le dîner offert par le président de la République et Mme Loubet, en l'honneur du roi d'Angleterre.

Le souverain était accompagné par sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, qui portait sur l'habit noir, le grand cordon de la légion d'honneur.

Dans la cour du palais, le roi a été reçu avec le même cérémonial, que lors de la visite qu'il avait faite l'après-midi.

M. Loubet est venu le recevoir à l'entrée du salon des aides de camp et l'a conduit au grand salon doré, où se trouvaient déjà réunis tous les invités du chef de l'État.

Ceux-ci ont été présentés individuellement au souverain, les hommes par le président de la République et les femmes par Mme Emile Loubet.

Le roi a offert le bras à Mme Loubet et il s'est dirigé vers la salle à manger, suivi du président de la République, qui donnait le bras à lady Bertie, des ministres et des autres invités.

La grande salle des fêtes, dans laquelle la table était dressée, présentait, avec tous ses lustres allumés, un aspect merveilleux.

Parmi les convives, au nombre de cent vingt, se trouvaient les principaux représentants du corps diplomatique, le président du conseil, de nombreux ministres et leurs femmes, le président de la Chambre, plusieurs officiers généraux et amiraux.

La lettre à deux sous. Voici les principales dispositions du projet de loi, relatif à la réduction de la taxe des lettres, déposé sur le bureau de la Chambre par le gouvernement.

Le « Complot » L'instruction de M. Chénebois n'a fait la lumière que sur un seul point: l'origine policière du complot. En effet, il est établi maintenant que des documents ont été tendancieusement tronqués, dans un but préjudiciable au capitaine Volpert.

Ce dernier, on s'en souvient, n'a jamais cessé d'affirmer que le sens de la circulaire publiée était altéré et que les deux lettres accompagnant ce document n'étaient que de pures inventions.

En ce qui concerne la circulaire, le capitaine Volpert rectifie aujourd'hui par lettre qu'il l'a envoyée en mars 1904, et non en avril de la même année, « à une quinzaine environ de lieutenants, avec prière de la faire passer de main en main; ce qui dès lors, n'avait rien d'occulte ». Il ajoute que, contrairement à ce qui a été dit, « le texte vrai dit expressément un projet de voyage très intéressant en Abyssinie. » Quant au second document publié — une lettre au lieutenant Pitres — le capitaine Volpert affirme qu'elle n'a jamais existé.

Il a vu le lieutenant Pitres à Paris le 28 mars, et jamais, depuis lors, n'a eu aucun rapport avec lui. Même affirmation, corroborée au surplus, ainsi que la première, par le lieutenant Pitres, en ce qui concerne la prétendue lettre de septembre 1904 et qui commence par ces mots: « Mon cher lieutenant. Eh bien, avez-vous réfléchi? »

Le lieutenant Pitres, principal témoin à charge, a convenu lui-même de l'innéxactitude de ces documents, livrés à la publicité par un de nos confrères.

Dans quel but, et par qui ces faux ont-ils été commis? C'est ce qu'il est aisé de deviner. Le gouvernement a cru fournir une base sérieuse à l'accusation chancelante. Mais, mal organisé, le coup des fausses lettres a été évité. M. Chénebois a clos au plus vite son enquête, et l'accusation a été retirée.

Duel de presse Une rencontre a eu lieu vendredi matin, à 8 h. 12, près de l'Herminette, entre MM. Le Bras, rédacteur en chef de l'« Eclair » de Fougères, et Lajal, rédacteur en chef de la « Résistance ».

L'arme choisie était le pistolet. Deux balles ont été échangées sans résultat.

M. Le Bras était assisté du docteur Bolros, et M. Lajal du docteur Gambin.

Voici le procès-verbal de cette rencontre: « A la suite d'un article paru dans le numéro de la « Résistance » du 22 avril 1905, intitulé: « Assez, s. e. p. l' » article anonyme, M. Le Bras, rédacteur en chef de l'« Eclair » de Fougères, s'étant jugé offensé, a demandé rétractation ou réparation à M. Lajal, rédacteur en chef de la « Résistance ».

Les témoins ayant été constitués et une entente ayant été jugée impossible, une rencontre a été décidée et a eu lieu dans les environs de l'Herminette, ce jour 28 avril, à 8 h. 12 du matin.

« Deux balles ont été échangées sans résultat. « Morlaix, le 28 avril 1905. « H. DE PARSCAU et J. VÉRANT. « Ont signé pour M. Le Bras: « Ch. PIRRET et Ed. HERR. »

A propos du Maroc Les feuilles allemandes continuent à se plaindre de l'attitude française sans savoir aucun gré au gouvernement d'avoir entamé des négociations avec Berlin, et elles annoncent complaisamment que l'empereur Guillaume a mis officiellement les Etats fédérés au cou-

courrier, on avait délibéré ce qui était à faire et voici ce qui fut décidé. Yves, selon l'ordre qui lui avait reçu se rendrait à Rennes. C'était le résultat de la première lettre.

La seconde, comme on le sait, était du sire de Saint-Aubin qui malade, semblait désirer ses parents auprès de lui. Tout d'abord, la Comtesse forma le projet de se rendre au château de Saint-Aubin en compagnie de sa fille, mais elle n'était pas encore rétablie de la maladie de longueur qu'elle avait eue à la suite de l'enlèvement de Jane dix ans auparavant; et un vieux médecin qui fut consulté à ce sujet lui interdit formellement tout voyage: un peu long. Il fut donc décidé que la Comtesse resterait au château de Lesmeur et que Jane partirait avec Yves de Kergoat et irait à Saint-Aubin du Cormier prodiguer ses soins dévoués à son oncle.

Yves et Jane, un beau matin, quittèrent donc le manoir de Lesmeur, montés sur deux bons chevaux, l'un cornouaillais et l'autre acheté à la foire Haute de Morlaix qui alors était célèbre. En ce temps là où le chemin de fer et les diligences n'étaient pas inventés, où les routes étaient peu nombreuses, le moyen de voyager le plus commode était de faire la route à cheval, et les jeunes filles de cette époque étaient d'excellentes cavalières.

JANE DE LESMEUR Grand Roman Inédit Par Yves SÉDILLOT TROISIÈME PARTIE SAINT AUBIN DU CORMIER CHAPITRE I Au Château de Lesmeur Pendant tout l'hiver de 1487-1488, Yves de Kergoat et sa cousine Jane, vécurent parfaitement heureux, sous les yeux de la bonne Comtesse, au château de Lesmeur. L'excellente femme, depuis qu'elle ne pleurait plus sa fille disparue, avait retrouvé la santé et la sérénité d'esprit, et était charmée de voir ses deux enfants s'aimer de tout cœur, comme ils le faisaient.

Bretagne 15.000 hommes au lieu de 6.000, et elle avait assiégé Nantes où se trouvait le duc, et dans leur traité les barons avaient eu toutefois la conscience de stipuler que l'armée royale n'assiégerait pas les places où séjournerait le duc de Bretagne.

autres petites villes. Un soir du commencement d'Avril, après une promenade faite dans les environs au milieu de la nature reverdisante, Yves de Kergoat, Jane et la Comtesse étaient, le souper fini, réunis autour d'un bon feu, dans la grande salle du château de Lesmeur.

de Bretagne, sur la cire de la seconde Yves de Kergoat reconnut les armes du sire de Saint Aubin. Yves brisa le sceau ducal et lut. « Au chevalier Yves de Kergoat, lieutenant de la garde ducal, au château de Lesmeur en Basse Bretagne. Messire, « Son altesse le duc de Bretagne « vous nomme capitaine dans l'armée bretonne. Les troupes du Roy se préparent à envahir le duché. Il vous enjoint de vous rendre brièvement à Rennes, où votre compagnie vous attend. De là, vous irez surveiller l'ennemi. « Faites diligence. « Signet: Le chancelier de Bretagne. « Fait au Château de Coiron-sur-Loire, le 6<sup>e</sup> jour d'Avril de l'an de grâce 1488.

« bin du Cormier en Bretagne-Gallou. Mais comment as-tu ces deux messages? dit Yves surpris au courrier, quand il eut achevé de les lire. « J'ai passé, répondit Jean Marquer, par Saint Aubin du Cormier, où j'avais une lettre à remettre, et sachant que j'allais vers vous, votre oncle écrit celle là à votre intention... « Mais mon frère n'est pas trop malade? demanda la Comtesse. « Oh non! mais son état sans être dangereux est loin d'être satisfaisant, il a la fièvre presque d'une façon continue... Yves de Kergoat remercia son ancien soldat et le fit conduire à la cuisine avec ordre de lui donner tous les renseignements qu'il demanderait. « Oh! fasse Dieu dit la Comtesse, que mon cher frère ne tarde pas à guérir... Mais mon bon Yves, vous aller nous quitter... allons ne vous désolez pas mes enfants, dit-elle en voyant que Jane pleurait et qu'Yves avait les larmes aux yeux en voyant couler celles de sa fiancée... allons dromer et demain nous aviserons à ce qu'il y a de mieux à faire... Et chacun regagna tristement sa chambre... CHAPITRE II Les débuts de la guerre. Le voyage. Quelques jours après l'arrivée de Jean Marquer, Yves de Kergoat et sa cousine quittaient le château de Lesmeur. Le lendemain, après le départ du

rant de l'affaire de Maroc et donné ordre au général Stotzer, commandant le 10<sup>e</sup> corps, de procéder personnellement à l'inspection particulière de tous les bataillons de camp retranché de Metz, y compris l'artillerie et la cavalerie.

Cette inspection a commencé le 28 avril et devra être terminée le 10 mai, date de l'arrivée de Guillaume II à Metz.

On ajoute : Cette mesure tout à fait exceptionnelle et inhabituelle en temps ordinaire est vivement commentée par le monde militaire.

Politesse Chinoise

Voici la formule qu'emploient les éditeurs chinois pour refuser les manuscrits :

Nous avons lu ton manuscrit avec des délices infinies. Par les cendres sacrées de nos ancêtres, nous jurons ne jamais avoir lu jusqu'ici un si magnifique chef-d'œuvre. Si nous l'imprimions, S. M. l'empereur, notre très haut et très puissant maître, nous ordonnerait de le prendre comme modèle et de ne jamais imprimer quelque chose qui lui fût inférieur. Comme cela ne serait pas possible avant dix mille années, nous te retournerons, tout tremblants, ton divin manuscrit, et te demandons dix mille pardons.

En France, on y met moins de forme.

Le Pâque russe

En Russie, le calendrier est de 15 jours en retard sur le nôtre. Aussi, ne fait-on qu'approcher des fêtes de Pâques.

C'est, d'ordinaire, une époque de réjouissances pour toute la Russie orthodoxe. On s'embrasse, d'après les usages, sur les deux joues et sur la bouche. On se félicite, on se complimente mutuellement à de fantastiques ripailles. Dans toutes les maisons où l'on fréquente, des montagnes de victuailles sont là qui vous attendent, et il serait de mauvais goût de n'y pas toucher. C'est que, là-bas, le peuple observe avec une extrême rigueur, le jeûne de Carême. Et la nature slave éprouve un immense besoin de joie et de plaisirs, après quarante jours d'abstinence et de deuil. Mais la pâque ne sera pas gaie cette année !

Le Sillon en Bretagne

M. Marc Sangnier, dans un article publié par l'« Univers », se montre enthousiaste de la Bretagne et de Bretons. Il dit que le congrès de Saint-Brieuc lui a révélé la Bretagne. Nous en détachons quelques lignes :

Depuis deux ans le Sillon s'est prodigieusement développé en Bretagne. Ce peuple réveur et mystique était fait pour comprendre l'idéal de nos amis et ne devait pas laisser que de s'y attacher avec une invincible ténacité qu'aucun obstacle ne pouvait briser. Rien n'est plus faux, au effet, que de représenter la Bretagne comme une terre timide, engourdie dans les inconscientes routines d'une somnolente réaction. C'est une terre ardente, vigoureuse, féconde. Il ne faut pas prendre pour une intelligence des besoins du temps présent, pour un dégoût de l'avenir, ce qui n'est que de la fidélité. Le Breton est, en effet, passionnément fidèle. Son âme ne s'ouvre pas aisément aux enthousiasmes faciles, mais elle retient, malgré les sollicitations contraires et les tentations du dehors, les affections auxquelles elle s'est une fois livrée. Elle sait beaucoup mieux se donner que se reprendre.

Il ne reste plus aux Sillonnistes qu'à ajouter le Fédéralisme à leur programme de réformes sociales pour assurer les concours de beaucoup de régionalistes bretons.

Les Rols en France

Depuis quelques temps, c'est en France une visite ininterrompue de Rois, Souverains, etc. Les têtes couronnées attirées par les merveilles de Paris, pardonnent peu à peu à Marianne d'avoir pris la place d'un des leurs. Les rois ont oublié leurs coalitions contre la République et tous veulent être reçus par elle, qui fait si largement les choses.

Ainsi, il n'est pas dépensé durant un séjour royal ou impérial en France moins de 25 millions !

Après le gros Edouard VII, notre nouvel « ami et allié », voici le petit Alphonse XIII d'Espagne. Ça va être son premier voyage hors ses Etats, aussi Marianne s'apprête-t-elle à lui faire une jolie petite réception. Alphonse partira d'Hendaye dans la nuit du 29 mai. Un train royal mis à sa disposition sera composé de 9 voitures de luxe dont un wagon de première classe à

couloir, deux voitures couchettes, un wagon-lit, trois wagons-salons, un wagon-restaurant, et un fourgon de cuisine.

De Dax à Paris, par Bordeaux, Angoulême, Poitiers, Orléans, Ivry, les lignes seront surveillées et les ponts et passages gardés militairement.

On a fait courir le bruit qu'Alphonse XIII devait intercéder auprès du Président pour obtenir la grâce de Déroulède, mais ce bruit a été démenti.

Les contrats de Vente

La loi de finances parue au Journal officiel contient, dans les paragraphes 2 à 7, des modifications aux droits d'enregistrement et certains indemnités en matière de droit de timbre en ce qui concerne les aliénations de propriétés.

L'art. 6 de cette loi affranchit désormais de tout droit de timbre les minutes, originaux et expéditions des actes ou procès-verbaux de vente, licitation d'immeubles, échanges, ainsi que les cahiers des charges relatifs à ces mutations.

En revanche, le droit d'enregistrement des ventes qui était de 5 fr. 50 pour 100, déduites en sus, est porté à 7 pour 100, sans addition de décimes.

Le droit de 0 fr. 15 pour 100, adicé pour les partages par l'article 19 de la loi du 28 avril 1893, est porté à 0 fr. 20 pour 100.

Conseils généraux de Basse-Bretagne

(De nos correspondants)

FINISTÈRE

Séance du lundi 1<sup>er</sup> Mai.

Le Conseil général s'est ouvert sous la présidence de M. de Kerjégu. L'après-midi, M. de Kerjégu, prononce une allocution et fait l'éloge funèbre de M. Guégan, conseiller général du canton de Bannalec depuis 1878, maire de Melgven depuis 34 ans, membre de la commission départementale depuis un quart de siècle. Le secrétaire du Conseil général adresse à la famille l'expression des sympathies du Conseil.

On procède ensuite à la répartition des dossiers entre les commissaires. La séance est levée et renvoyée à mardi 1<sup>er</sup> heure, après le vote suivant, signé de tous les Conseillers :

« Les sous-signés expriment le regret que les assemblées départementales et communales ne soient pas appelées à doter le Parlement sur les conséquences des projets qui touchent aux intérêts matériels autant qu'à la situation morale des communes et des départements. »

Séance du 2 mai.

La séance est ouverte à 1 h. 1/2. Sur rapport de M. Danguy des Déserts, le conseil décide de demander à M. le ministre de l'Instruction publique : 1<sup>o</sup> l'oraison d'une deuxième circonscription d'inspecteur primaire à Brest ; 2<sup>o</sup> des modifications aux circonscriptions actuelles ; 3<sup>o</sup> la suppression du poste d'inspecteur des écoles maternelles du Finistère.

M. Danguy des Déserts lit un autre rapport, concluant à ce que la demande d'indemnité de 100 francs sollicitée par chacun des inspecteurs primaires, à titre d'indemnité supplémentaire, afin de leur permettre de faire de plus nombreuses tournées, soit rejetée.

M. le préfet prie le conseil général de donner une marque d'intérêt et de sympathie à ce personnel.

M. Delobau demande le renvoi à la commission des finances, ce qui est décidé. Un crédit de 150 francs est voté en vue du rachat des terrains acquis à M. le Ritz par le département, sur la rive gauche de la rivière, et où l'on voit le rocher renommé dit « Ménage de la Vierge » à Huelgoat.

Autorisation est accordée aux communes de S'-Renan, Guisquiesqui, Lanmour, Trégouet, S'-Thonan et Dotochou d'employer une partie de leurs ressources en nature à l'entretien de leurs chemins ruraux.

M. de Kerjégu donne lecture d'un vœu demandant le maintien du Concordat, signé MM. de Brémont d'Arz et de Guébriant. Le préfet invite le Conseil général à ne pas discuter ce vœu en vertu de la loi qui interdit aux conseils généraux toute discussion politique.

M. Hénon déclare qu'il n'est pas absolument convaincu, par les arguments de M. le préfet, de l'incompétence du conseil général sur une question qui intéresse au plus haut point nos populations bretonnes.

M. de Kerjégu dit que le vœu n'est pas d'ordre politique. Le préfet demande le vote de la question préalable. M. de Kerjégu

fait une déclaration nettement libérale, où il dit qu'il n'admettra jamais que le droit de faire connaître les sentiments du pays, sur des questions aussi graves que celle de la séparation des Eglises et de l'Etat, soit réservé à ce que le préfet appelle le bon plaisir des ministres.

On vote pour le préfet : MM. Fégan, Le Roux, Swiney, Le Bail et Pouzane. On vote contre : MM. de Guébriant, Pilon, de Kerjégu, Quéinnec (de Landivisau), Quéinnec (de S'-Thégonne), Soubigou, de Brémont d'Arz, Pennanru, Riou, Fortin, de Servigny, Lhosais et Trémintia.

Le vœu est reporté à la commission de l'intérieur. Voté hors séance il sera transmis au Parlement.

Séance du 3 mai

La séance se ouvre mercredi à 1 h. 1/2. Le conseil approuve les travaux de la commission nommée en août 1904 pour élaborer sur le service des Enfants Assistés.

Des félicitations sont votées à l'inspecteur départemental pour son zèle dans cette étude.

On discute le budget supplémentaire départemental pour 1905. Les crédits pour l'entretien des chemins vicinaux sont votés. Un crédit de 600 francs est voté pour encourager les cultivateurs qui utilisent le mieux les fumiers et entretiennent l'hygiène de leurs habitations.

Sur un rapport de M. Hénon, un crédit de 550 francs est voté pour la création d'un bulletin départemental officiel de l'enseignement primaire. Ce bulletin avait été supprimé en 1896. La demande d'indemnité supplémentaire aux Inspecteurs primaires est rejetée.

Le conseil général estime qu'il y aura lieu de fixer au 7 janvier 1906 la clôture de la classe à la porcelaine, au 28 du même mois la clôture générale pour toutes les autres espèces de gibier.

COTES-DU-NORD

Séance du 1<sup>er</sup> mai

La séance est ouverte lundi 1<sup>er</sup> mai à 8 h. L. Ollivier-Durieux prononce l'éloge funèbre de M. de Saisy et Le Troadic.

Après la distribution des rapports, M. de Kerjégu se plaint que l'on chasse le lapin au fusil sans autorisation. Le préfet répond qu'il est nécessaire de se munir d'un permis. M. de Jauzy donne lecture d'un vœu signé par plusieurs conseillers et tendant au maintien du Concordat.

Les signataires, après avoir rappelé qu'un vœu dans ce sens fut déjà émis le 24 août dernier, déclarent se placer uniquement au point de vue des intérêts locaux.

La répartition des Eglises et de l'Etat généralement les budgets des communes par suite de l'obligation où se trouveraient des contribuables catholiques de rétribuer le clergé. De plus, nombreux travaux.

En conséquence, les signataires demandent que le conseil renouvelant ses déclarations du 24 août 1904 se prononce contre la Séparation.

Ce vœu est renvoyé à la commission des objets divers.

M. Ollivier-Durieux président fait savoir que la C<sup>o</sup> des chemins de fer départementaux met un wagon à la disposition des conseillers pour aller se promener à Montcontour le lendemain mardi. Séance levée à 4 heures.

Séance du 2 mai

La séance est ouverte le 2 h. de l'après-midi. MM. Ollivier et de Rosambo déposent de nouveau un vœu tendant au maintien du Concordat. Ce vœu est adopté, malgré l'opposition préfectorale, par 27 voix contre 15 abstentions.

On adopte un vœu tendant au déplacement de la prison de S'-Brieuc à S'-Mél.

M. le préfet lit un télégramme du ministre de l'Agriculture annonçant une subvention de 7,000 fr. pour un concours de race bovine bretonne dans les Côtes-du-Nord. Le Conseil a voté aussi 2000 fr.

Séance du 3 mai

M. Moranne présente un rapport de M. du Roscoat, il est accordé sur le crédit départemental de la prison de S'-Brieuc aux communes de S'-Jaut-du-Méné, Ploërel, Ploury, S'-Michel-de-Plélan, Lohuec, S'-Donat, Plessaia, Duault, Bulat-Postivien, Ploëran, S'-Maudan, S'-Bihy, Trédias, S'-Maudet, S'-Julien, Caloguen, Lamrivain, Hillon, Guitlé, Pommerit-Jaudy, Le Gouray, La Chêze, Pléven, Plouguel, Ploubalay, Trébray, Trédarzac.

M. de Rosambo signale le cas de Trédarzac, qui n'a pas plus d'école de filles que la S'-Michel prochaine. Les locaux actuels sont loués à une personne. Le dossier de construction est au ministère depuis 6 mois et n'en revient pas.

M. le préfet dit qu'il va télégraphier au ministre d'accorder une subvention immédiate.

M. de Keranfec'h lit un rapport au sujet d'une réclamation des médecins de l'assistance médicale gratuite, protestant contre le nouveau tarif kilométrique.

Le conseil accepte de revenir à l'ancien tarif.

M. du Roscoat voudrait que le bon médecin par le maire ne pourrait le nom du

médecin, afin de laisser toute liberté de choix au malade. De plus, il demande que le malade réclame une feuille à la mairie à chaque visite du médecin. Cette question sera discutée à la session d'août.

Le préfet annonce qu'il va adresser aux Maires de nouvelles instructions au sujet des vaccinations.

Le conseil a donné mission à l'Administration d'entamer des négociations avec le département du Morbihan et l'Administration des postes et des télégraphes en vue de créer un circuit téléphonique entre S'-Brieuc et Vannes.

Après une intéressante discussion sur les abus administratifs commis par M. le préfet Robert, la séance du matin a été levée.

MORBIHAN

Séance du 1<sup>er</sup> mai

La séance est ouverte sous la présidence de M. Lanjuinais. Le nouveau préfet M. de Chaylard, prononce d'abord une allocution où il déclare vouloir être administrateur et entretenir de cordiales relations avec le conseil. M. Delamay se plaint de la non réception des passages à niveau sur la ligne Naizin-Pontivy. On exige des contreparties et des barrières, chose inusitée (malheureusement) sur nos petits chemins de fer. Une commission de 5 membres est nommée.

M. le préfet annonce que le conseil général du Finistère distrait de sa caisse de secours aux pêcheurs, la somme de 20,000 fr. qui sera donnée au Morbihan.

M. Brard, le nouveau conseiller général du Guéméné, soulève un incident, en disant que M. de Lanjuinais a oublié de faire mention de M. Le Bris, dont il est le remplaçant. Il dit qu'il espère que par une opposition systématique on ne repoussera pas ses vœux.

La séance est levée à 6 heures.

Séance du 2 mai

Le conseil général a émis le vœu, par 26 voix, pour qu'aucune suite ne soit donnée au projet de séparation des Eglises et de l'Etat.

Ce vœu a été adopté malgré l'opposition du préfet, qui a quitté la salle des séances.

Ensuite, M. de Lagatinerie soumet un vœu voté par les 28 présents et énonçant la délation, en demandant au gouvernement les sanctions nécessaires.

M. Brard donne lecture d'un vœu pour la création d'une chaire d'agriculture à Pontivy. Renvoyé à la commission d'agriculture.

M. Forest émet un vœu tendant à ce qu'il favorise les chemins de fer d'intérêt local du Morbihan prenant les cols postaux.

L'urgence est votée et le vœu adopté à l'unanimité.

CONCLUSION

La session de Mai des Conseils généraux sera partout close cette semaine. Veut-on savoir notre opinion sur le rôle de ces Assemblées Départementales? Nous avouons franchement que leur existence ne s'explique guère.

Quant à leur influence sur la direction générale des affaires et de la politique intérieure (à plus forte raison extérieure) elle est totalement nulle. Voilà des Assemblées qui comprennent l'élite des grands esprits des Campagnes françaises, qui occupent pour ainsi dire la place des anciens Parlements provinciaux, et qui cependant ne peuvent émettre que des vœux!

Des lois fédérales centralisatrices leur lient les bras, et un chien de quartier est toujours là, délégué de Paris, qui surveille les délibérations et remet les conseillers au pas, s'il leur prend fantaisie de se révolter contre l'omnipotence des Chambres; c'est le préfet, un étranger quelconque, dont le mandat n'est pas électif, qui ne représente nullement le département (puisque département il n'y a), aux destinées duquel il préside.

Nous venons de le constater une fois de plus à cette récente session des conseils généraux de Bretagne. A Quimper, à S'-Brieuc, à Vannes, à Nantes, à Rennes, les Préfets ont fait opposition aux vœux émis par les Assemblées contre la Séparation.

A Quimper, M. Collignon a même obtenu que le vœu ne fut émis que « hors séance ». Ailleurs, il a passé en séance.

Ces vœux, nous l'avouons, n'ont aucune répercussion, et on pourrait s'en passer; cependant, ne serviraient-ils qu'à manifester le désir d'autonomie du Conseil, à montrer qu'il repousse le fouet qui veut lui définir la route à suivre, ils sont encore une leçon au Pouvoir, et une manifestation décentralisatrice.

En France, par ailleurs, une minorité de Conseils généraux a voté contre la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Quelques-uns ont approuvé le

ministère; le plus grand nombre s'est tenu coi sur cette question, obéissant ainsi à la « Loa », et aux injonctions préfectorales : « la politique est défendue ! »

Souhaitons que les conseillers généraux demandent et obtiennent de la Constitution républicaine une plus grande autonomie. Le vasselage des Assemblées élues par les départements n'a que trop duré. Il nous faut le gouvernement de la Commune par le Conseil municipal, de la Région par le Conseil général, de la Nation par l'Etat.

KELEIER Kerne-Uhel

KERAÉZ

LETTRE DE POLOGNE

Le premier Mai à Varsovie

Une grave collision s'est produite lundi entre les troupes et un cortège d'ouvriers, au coin des rues Zelazna et Jerosolimaska.

Les ouvriers portaient des drapeaux rouges, lorsqu'ils furent arrêtés au coin de ces rues, où les troupes se trouvaient stationnées en ligne.

La cavalerie exécuta une charge et l'infanterie fit feu sur les manifestants. Trente et une personnes ont été tuées. Quinze blessés ont été transportés à l'hôpital.

Un grand nombre d'autres blessés purent regagner leur domicile.

A une heure de l'après-midi cinq cents ouvriers, avec leurs familles, portant cinq drapeaux rouges et chantant des chants révolutionnaires, partirent de la place Dikovski. Ils rencontrèrent une patrouille de uhlands de la garde. La foule passa les uhlands, lesquels se rangèrent près des maisons.

Lorsque l'infanterie survint, venant de la rue Marchal-Kovka, les uhlands attaquèrent la foule et l'infanterie commença à tirer. La foule battant en retraite, l'infanterie continua le feu et tira deux salves et quarante coups isolés.

Indépendamment des trente et une tués et quinze blessés relevés par l'assistance médicale, la police a relevé soixante tués ou blessés. Elle a arrêté cinquante personnes; elle a pris vingt drapeaux.

Les magasins se fermèrent aussitôt et la ville prit un aspect de mort.

Dans la rencontre qui eut lieu, rue de Jérusalem, entre la foule et les troupes, la foule a ouvert le feu et a lancé des pierres contre les officiers; elle a été dispersée par une patrouille. Un agent de police a été blessé. Cinq ouvriers ont été blessés, vingt-cinq ont été tués. Plusieurs drapeaux rouges ont été enlevés.

Des femmes, des enfants, ont été atteints par les balles. Le spectacle était vraiment horrible.

Paotred an Anduill

Bep ploaz, gant Gwener ar Groaz, ar franmasoned hag ar re a zo dezuz o, a ra festou braz en kear ha var ar meaz evid diskuez e fell ganto ober ar chon-trol dezuz ar re all hag en garga gant kig pa ra ar gristenien vijil. Med avechou, e kargont kement, ma c'hreout. Varlene, maer eur ger vraz dezuz kreiz Bro-Chall a oa greuet goude eur c'ho-fad kig great da Wener ar Groaz.

Ar bloa-man a zo ar ru en histor fentus c'hoaz gant franmasoned Caen (Normandi). Mibien an intanvez (evele e hanver ar franmasoned) a oa 'n em vodet da Wener ar Groaz evid eur pred braz gand Anduill, Silsig ha Gwa-dennou.

Evele e tiskuezet o doa muoic'h a garantez evid ar Porc'hel evid ar C'hrist.

Drez zroug-er, an anduill a zigas seched, ha red a oa kaout gwinn da veuzi ar c'hig pemoc'h. An daou beillet hag an tri douzet a oa eno a gomansaz lonka boison kement ha ken bilhan ma nezalechont ket da vevi evel Prusianed.

An Ta' Koz, pe ar Person Framason, a zavaz en e zao, hag en em lakouz da ober gant e vouez evel eul lapouz so-vach, lapouz Hiram. Goudeuz, ar pemp breur, brech'ouz vreec'h, a iez'z d'ober tou-kear: araoek d'ezo, eul lakipou hag eun heillouan a zouge eur vanier-ru-tan.

Deuz an noz, e oa aozet eur bal-danz en eur zal vraz dezuz kear, e-lec'h e oa

Dre an orgouill, veldomp, ez int hon bugale, Ha poan a ra d'ezé klevet ar wirione, Dre ar govision, en em lumilla ! Kenc'hoz' g'v' gwell ganté dont da 'n em distruja, Hag en divree'h Satan, kouez dre dizesper, Vit resco ar pardon a bropoz ar C'hrouer. Demeuz ar Fransijen, o dezuz an holl visou, Mez mankout ra d'ezé kalz dezuz o vertuziou. Mar deufent, var o hed, ama d'o diskleria, E wellec'h gant ar spont an ifern o krena ! E Bro-Saoz zo neubed dezuz a gatoliket ; Gant ar rum all ni oar penoz ez int trefet Kerkoulez hag ar bobl keze a enezen Irland, A zo pell dezuz kavet skanv e gouarnamant. M'o lakai, mar gallan, bepred da vurmull, Da c'hortoz sant Patris da dont d'o c'honsoli. Ar Saozon, hep sujet, vit rei ar gas d'ezé, O dezuz ar greuded da dévi o zier, Balamour m'int chomet ebarz ar gwir greden Ha la fell ket d'ezé bea fall gristenien. Ar Saozon, koulskoude, zo mel en o langach, Mez an ampoezon ve kavet e fons an tas. Kaer o deveuz pariant dalc'hamad a liberte, Int Pharisianed dezuz al lezen neve. Bete ma vrez brao ar pez zo diavez, Ken a vo karantez a harvo dienez ! O néza zo vité keniez a venvek A lakont en impl dezuz ma vent talvoudek. Nar n'hellont ket tenna profit d'ezuz eun den, E vrez gwell ganté prest eun dra pe eul loen, Hag o religion a zo materiel Ha ne ra van ebed dezuz an traou eternel. Me meuz o allet, ma mestr, da gonder'heil ; Gwelat a rei eta ez on bepred fidel. Er bed me na gomanz biken a sakrifis ; Mez me guzall an dud da 'n em livra d'ar vis ; Pa 'z int zud'en kred, e vint re divezad, Goude ar maro kri, da glask ober ar vad. Mar 'n em roont d'an droug, vel bugale Satan, O devo da viken, ganimp, o lod en tan.

SÁTAN GOZ Awalc'h eo, potred vad, kontant vo Lusifer Ha me a zo ive, p'o gwelan 'n ho lever. Bet akeduz bepred, treitour hag orgouilluz ; Skuillet dre holl er bed ar pechieuz meuz Hag ifan ha disprij, dreist muzur da Doue, Rag abandoni ra nep a 'n em ro d'ezé. Demeuz ar c'hrimou all, p'ho peuz anoudegez, C'hoi delc'ho d'o hada en ker ha var ar mez. Dreist peb tra, distrujet, mar gallet, ar gwir le, Ma vo neubed a dud o kredi en Doue. Vit o droug-er, veldomp, e vint eun de souezet, Da vint tolet en tan, gand an dud milliget, Da leski vit biken dre araj, dizesper, Fot da vea heuillet kentellou o Salver. Kement a vo fidel d'emp epad o bue Zo zur da gaved lod hed an Eternite En tourmanchou grevuz, en daéou, er glac'har A vrez hon partaj, hep mont biken d'ar kiriek A m'emp kollet, siwaz l' hon unan omp griek, O sonjal 'n em sevel dreist an Holl-Galloudek. Deuz eun hevelop koll ni zant beome ar priz ; N'hellomp ket nac'h penoz ez omp bet diaviz. Tanva a remp gwechall ar gwir evruvuzet, Ha breman o loskomp en flammou diredem Pere, evel eur mor, a deu d'hon devori E kreiz poaniou garo, an anken hag ar gri, E giz da leoned o iudal de ha noz, Hep kavet eun momet a c'hras nag a repoz. Koulskoude ni oa zur hag a o d'emp ézet Bea chomet divlam, en deliouz beuet ! (Kuitata a reont holl.) KEVREN XIV LOEIZ EUNIUS Breman me a gred d'in en erru potred awalc'h ; Me sant ez on krenvoc'h evit n'en deo eur marc'h. Klasket e oan bet tost vit ar zun dremenet. Daoust penoz vo an dro en amzer da zonet ?

N'esperan kavet mui rankenthou evele, Pe gant eur gomz pe diou me rei da dud gourve. Red eo d'in bea laër, pe gant an naon mervel, Astenn ma dorn ve d'in eun dra vil hag izel. Ma famill a zo kalz re huel evit se ; Rag me zo dijentil ha fillor d'ar Roue. Mez dispignet e meuz, allaz ! ma feadra Ouz 'n em chom en davarn, noz ha de da eva. N'eu dezuz k'as d'in breman pesurt droug da ober, An holl em anave evit fripon ha laer. Doue na soursi mtui ac'hanon, a dra zur, Delc'hoimp ken a vrez arri leun ar muzur. Daoust pe c'had, pe choniz, a zo tiet fete ? Gwelat a ran diaz ne meuz ken a vonei ; Me renk bea hardi evel leon pe vlei. (Eur vreg gwisket brao a dremen.) LOEIZ Salud, ma maeronez, m'ho ped, d'in leveret Ha c'hoi a gafe d'in m'hoi dezuz a daou skoed ? Ar dévien, a bep tu, a deu d'am zourmant, Ne meuz liard ebed evit o soulij. AR VREG Ia, Otrou, me zo prest da zont d'oc'h oblija, Hag bea zo ganin kalz a vonei brema. Ha pa felle d'ec'h kaout memez evit dek skoed, Arri oc'h sur en plas da vea servijet. Diskouezet d'in ho pez vit goud hag hen zo mad ; Anez se n'hallan ket otrei ho mennad. LOEIZ Sell, pebez disflanz ! hastit ma serviji, Pe otramant me ia da rei d'ec'h var ho fri. Heit d'in eta monei hag ive ar c'han gwen, Reit 'n em c'ha digare, pe me dorro ho penn ! (Da heull.)

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 12 Buez Loëiz Eunius DIJENTIL HA PECHER BRAZ (Troet d'ar Calderon) BERIT Bro-Saoz hag an Irland, evit rei da intent, A oa hanvet gwechall Enezennou-ar-Sent ; Kais a dud a vertuz o dezuz bet founisset ; Sant Brendan, sant Maudez, sant Kadok, sant Briek, Sant Samson, sant Tual, sant Efflam, sant Gildas, Ha leun dezuz a Sent all, zo deut ac'hane c'hoaz, Pere dre o c'hozmouz ha dre o obero A neuz plantet ar fe ebarz en meur a vro. Mar devez labouret ar Ebeziel brazez Gant kement a aked, da hada ren Doue, Lec'h ma weler hirie kuset leun a grimo, Kredet en dezuz poanet ho mevelien d'o zro. Neubet a gers o, breman, dre hent an Eny, Abandonet o dezuz, pell a zo, ar gwir fe, O ebestel neve eo Calvin ha Luther, Zo henvel o lezen ouz hini Lusifer, Abalamour ma lez gant an den libere D'halloud 'n em gunduz den e volonte, O tond da dispriquet awechou an Ili, Mamm ar gatoliket, dre m'o c'havont re striz. Troet o dezuz o c'heïn d'an Tad Santel ar Pab, Ha domeuz e urzou e delc'hont d'ober goap, Evel eun heretik e sellont anean, Dre na fot ket d'ezé dont da senti outan. Nen deo ket, emezé, digaset gant Doue Evit dere'heil e blas. O drasa dailente !

Kerne - Izel

KONK-KERNE

Gwall sarvoud marvet. — Dimeurz, var dro pomp heur doc'h an abarlat, ar vag Santez-Anna-Wened, perc'hen Ansker, doc'h Konk-Kerne, a oa heoret var lec'h ar besketadrez. Fransou Skolo, martolod, c'houe'h la varnugec, en em gemere evid digas ar werned d'an traon.

D'ar mare-ze just, e touaz eur barravel, ar vag a gostez, hag ar werned a achapaz en eun taol soudon doc'h he c'hollor. Ar werned a gouezaz var ar martolod paour, hag a frikaz not e bonr, d'eon e kreiz 'tre bord ar vag ha hi.

KASTELLIN

Chambre des Notaires. — Voici la composition de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Châteaulin pour l'année 1905-1906 :

Président, M. Masson, de Brasparis ; syndic, M. Guivareh, de Carhaix ; rapporteur, M. Gazuguen, de Lopérec ; secrétaire, M. Le Lann, de Châteaulin ; trésorier, M. Fraonouéz, du Faou ; membres, MM. Le Roux et Guirric, de Châteaulin-du-Faou.

Leon

MONTROULEZ

Etat-civil du 27 avril au 1 mai. — NAISSANCES. — René Loran. — Jean Lavie. — Jeanne Grall. — Aline Le Lous. — Eugénie Paugam. — Jean Dantec.

MARIAGES. — Jean Dohollou, plâtrier, et Fanny Labbat, cigarière. — Ernest Le Bayec, ouvrier en tabacs, et Jeanne Villou, cigarière. — Alexandre Le Scour, garçon de magasin, et Jeanne Loyer, commerçante. — Pierre Rivouan, ébéniste, et Jeanne Paul, repasseuse. — Maurice Blavier, mécanicien, et Marie Salou, cigarière.

Décès. — Marie Quéguiner, épouse de Théophile Le Bihan, 22 ans. — Julienne Héary, 14 ans. — Marie Sézenec, 31 ans. — Marguerite Le Roux, 9 mois. — Jeanne Gouzouguen, 24 ans. — Adrien de Lospine de Grainville, 81 ans. — Louise Béler, 10 jours. — Jeanne Prigent, 3 ans. — Jeanne Grall, 1 jour. — Marie Daniél, épouse de Louis Carlo, 26 ans.

SANT-NOUGA

Eun den kalonek. — Disul diwez, o bouk Sant-Nouga, Gadiou, d'io'h Kleder, a loa o tivrida e gazez, staget oc'h eur charabane, pa spontaz an anoval, hag hon d'an daoulam.

Hon vaouez hag eur bugel a loa c'houez ar weter. An diou vaouez a oa stalpet var ar blasen, eur memeur a zroug mez ar bugel a chomaz oc'h barr. Lazet o vije bet kazl zur panevet da Hervé Helard, dioc'h Sant-Nouga, pehini a oa ton d'ar bouk. Gouez a reaz an danjer, mez en em dauter a reaz oc'h penn ar gazez spontet, hag o veza lapet krog en he fronnellou, e c'hellaz dere'lel anez a zao, goude beza bet sklejet tregont kammed ganthi.

Hon gour-hemennou d'ar sovetour kourajus.

PENZE

Honesty. — Dilun, delz ar foar, Hervé Kemener, a munuzer iaouank, en deuz kavet er porz lec'h ma labour eur portefeul hag onnan 500 skod. Mond a reaz d'ust d'g'as d'ar jandarmed. Fransouk Saout, labourer-douar en Plougar, a erruz prestik goude d'o reklami.

KASTELL-PAOL

Bur c'holl bras. — Obert, faktor Plougoulin ha Sibiril, en doa kollet brema eun dek dervez bennag eur som a 250 lur, pehini a oa lakeat en eur lalc'h lan, kachedet ha siollet gant ti-post Kastell.

Eur gwall goll a oa kement-ma d'ar paour keaz faktor, karget a familj, rag red e vije bet d'ezan renti an arc'hant. Evit sikour anezan, tud implier ar Post hag ar faktorien all o deuz great eur zao arc'hant etrezo, ha diskuezet evelse eur merk kaër a unvaniez hag a vreadureiz.

An tan. — An tan a zo bet krogot dimeurz var dro nav heur dioc'h an noz, e ti Jean Ar Saint. Pa gloc'her kloc'h an tan, e redaz di kalz adud. Ar bomperien a laz ive, mes maledurza mant an dour a vanke d'ezo. Kement fo a loa dre eno a oa dizoc'h'lel, kaer a loa bet labourat, no oa ket gellit beza mest d'an tan. An ti a bez, a oa deuet hag gantan an holl mobilier, pehini a loa unan brao kenan, hag a briz. Daou vele hebken a zo gellit da zavollet. Neuz ket zokou gellit savollet 500 skod arc'hant, a loa en arvel. Ar c'holl a zo braz, mes asuranz zo.

LANNILIS

Foire. — Grande foule, mercredi dernier, à la foire de mai, qui est l'une des plus importantes de la région.

Les bêtes à cornes étaient tellement nombreuses qu'il était impossible de circuler sur la place aux vaches. L'on a beaucoup remarqué les taureaux, dont la qualité était belle.

LANNDERNE

Eur bugel lazet gant an tren. — Eun darvoud spontus a zo arretet diou vintin var dro 10 heur var linen vihan Lannderne da Vringnogan, e kichen disken Plouider.

Le leac'h-ze, eur bugel bihan 7 vloaz, mab d'Ar Born, o chom en Goaslan, a zo bet heurtet gant ar gazekvarc'h ha friket.

Ar bugel-ma a oa o vond holl al linen asamblez gant e c'hoar : an daou vogel o doa kuitaet ti o zud opad an oferen-brod. Moarvat n'o doa ket klovet an tren o fond varvez, pe no doa ket gallet tec'h en koulz, ar pez zo zur, ar bugel an neuz kollet e vuez.

E benn, a zo bet bruzunet, hag ar bouped-penn a zo bet sklabezet var ar

LANNVINJEN

Eur plac'hik losket beo. — Mari-Ana ar Hor, greg Barber, a zo e terhel tavarv e Touldren etal Lannvinjen. En de all, vel ma eo kalz a dud en ti, hi o reaz hi merk'hec'hec' a 5 miz d'hi merk'h all ojet a 5 plâ. Honez a aenz

raillou. Ar c'hoar vihan n'he deuz bet ken drouk nemet eur vloasaden bennag.

SANT-THEGONNEK

Société hippique. — Les membres de la Société hippique de Saint-Thégonnec, sur la convocation de leur secrétaire, se sont réunis, au nombre de 46, le 23 avril à l'effet d'examiner la question des ressources financières, ainsi que l'intérêt et le désavantage qui résulteraient, pour la région, d'un deuxième concours hippique, en formation à Pleyber-Christ, subventionné par l'Etat.

En l'absence du Président, M. de Kerjégu, qui s'était excusé de ne pouvoir assister à la réunion, l'un des vice-présidents, M. Alain Quéinnec, le remplace. Les membres présents, après discussion, ont reconnu que la création d'une nouvelle société à Pleyber, distant de 14 kilomètres seulement de Saint-Thégonnec, n'avait pas sa raison d'être, mais que pour favoriser l'élevage du cheval dans le canton, le ministre devrait accorder un supplément de subvention à la Société de Saint-Thégonnec vieille de 35 ans.

Ces vœux ont été soumis au Conseil Général. Les membres du comité : les vice-présidents, Alain Quéinnec et François Quéinnec ; le trésorier, J.-M. Poulliguen ; le secrétaire des séances, Auguste Quéinnec ; le secrétaire général, J.-M. Guillo.

BREST

Le 1er mai à Brest. — Les ouvriers du port de Brest avaient adressé un appel aux dockers pour chômer le 1er mai, et par la même occasion, demander la journée de huit heures. A 9 heures, un meeting de 1000 ouvriers a eu lieu à la salle de Venise. La bannière rouge y était arborée.

Les citoyens Le Gall et Le Coz y ont fait des discours enflammés. Le citoyen Coatmeur dit : « Je suis un bandit, un patriote, mais quand il faudra marcher aux barricades ! La révolution sociale arrive : elle gronde dans le cœur des esclaves. Nos camarades ont été injustement condamnés aux dernières grèves. Ne nous laissons pas exécuter. Il faut le procès de la société actuelle. Après lui, Kerhuél, de Lorient, s'attaque à la religion, principalement. D'autres citoyens prennent la parole, puis la manifestation s'organise, bannières déployées, pour parcourir les rues, en chantant la chanson du 1er mai. Dans l'après-midi, une réunion a eu lieu à la Bourse du Travail.

Il n'y a pas eu d'incident grave à déplorer. Un bal populaire a eu lieu le soir à la salle de Venise.

Visite de l'escadre anglaise. — M. Herbert Gye, consul de Sa Majesté britannique à Brest, a reçu, officieusement la nouvelle que l'escadre de l'Atlantique anglaise arrivera sur notre rade le lundi 10 juillet et séjournera jusqu'au 17 juillet.

Treger

GWENGAMP

Dépôt de remonte. — Itinéraire du comité d'achat. — Le comité d'achat du dépôt de remonte de Guingamp se réunira pendant le mois de mai dans les localités suivantes de l'Finistère :

Ploudaniel, sur la place, mardi 23 mai, 10 heures ; Ploudalmézeau, champ de foire, mercredi 24, 9 heures ; Hanvec, près de la gare, jeudi 25, 8 heures ; Le Conquet, route de Brest, vendredi 26, 9 heures ; Plabennec, sur la place, samedi 27, 9 heures ; Brest, enceinte du concours, lundi 29, 8 heures.

A Guingamp, au dépôt, les samedis 6, 13 et 20 mai, à 9 heures du matin. Pendant le mois de juin, le comité visitera probablement Quimper, Morlaix et le Folgoët.

Chambre des notaires. — MM. les notaires de l'arrondissement de Guingamp, se sont réunis lundi 1er mai, à 10 h. du matin, en assemblée générale au lieu ordinaire de leur délibérations, pour le renouvellement de leur chambre de discipline, pour l'année judiciaire 1905-1906.

Voici la composition de la Chambre : M. Monfort, notaire à Kernoch, président ; Stéphane, notaire à Plesidy, syndic ; Le Cozannet, notaire à Maël-Carhaix, rapporteur ; Colin, notaire à Guingamp, secrétaire ; Le Cocq, notaire à Louargat, trésorier ; Bozec et Mahé, notaires à Callac, membres.

LOCUIVY-PLUGOAR

Ar maer neec. — An 30 a viz Ebril, konsall Loguivy a zo 'n em vodet da henvol eur maer neuc barz plas an Ao Jacob, bet torret gant Pariz, dre ma nevo, vel zo zonz, lezet ober danz en ti skol. D'an dro gant, Jacob zo bet adchoezet gant an holl mouezou evitan, mez n'euz ket goullit digemer. D'an il dro, eo bet paset an Tournier da vaer gant 19 mouez war 20, hag Ar Jan da adjent.

BENAOH

Ar vot. — Eur vot a vo en Benao'h d'ar 14 a viz ma' em dibab eur c'hon-sailler jeneral barz plas an Ao. de Réals, bet torret e eleksion gant ar c'houarnamant.

PLEUBIAN

Foire. — Le samedi 29 avril avait lieu la foire de Pleubian. Elle était bien fournie en bêtes à cornes et en cochons. Ceux-ci se vendaient 20 à 22 fr. en cuvé et 0 fr. 90 le kilo sur pied ; les vaches laitières valaient 200 à 250 fr. suivant qualité.

Gwened

LANNVINJEN

Eur plac'hik losket beo. — Mari-Ana ar Hor, greg Barber, a zo e terhel tavarv e Touldren etal Lannvinjen. En de all, vel ma eo kalz a dud en ti, hi o reaz hi merk'hec'hec' a 5 miz d'hi merk'h all ojet a 5 plâ. Honez a aenz

var an oaled ; dre valeur eun den meo a harpaz diouti hag a zikkaraz ar c'hrouadurig a bemp miz en tan. Daoust ma oa bet tennet er mez doc'h tu, losket e oa kement, ma-de maro eun heur divvezatoc'h e kreiz er souffrans vrasan.

KAUDAN

Eur gevredigez tud iaouank. — Goude bout saveteur govredigez tud iaouank e borch Kaudan, ar barz Loeiz Herriou en des lakeat en e ben sevel eun all e mesk er labourerien-porz euz e gornad Dek den, iaouank ha dimeet en des reit a vremen o hano evit dont hec'hadorn da studiat ar pez e sell o stad hag o mi-cher hag ive evit diski histor Breiz.

Er gouan-man e za, e vo digoret eno ive, vel e borch Kaudan, eur skol-noz evit diski er brezonek d'ar re en do c'hoant.

AURAY

Violents incidents. — A la suite des incidents qui se sont produits à Auray, dans la nuit du 1er au 2 mai, la grève générale a été déclarée mardi dans cette localité. Les grévistes ont voulu défilé dans les rues en arborant le drapeau noir, sur l'impulsion du commissaire de police, l'émblemme séditionnel a été renversé. Les grévistes ont alors poussé les cris de : « A bas la calotte ! » et ont continué leur manifestation, en chantant la Carmagnole et l'Internationale dans les rues. Des mesures de police ont été aussitôt prises ; plusieurs brigades de gendarmerie a cheval sont arrivés à Auray.

Le procureur de la République et le sous-préfet de Lorient se sont rendus sur les lieux pour faire une enquête sur les causes du mouvement révolutionnaire.

Les cinq individus amenés à la prison de Lorient ont été, après interrogatoire, remis en liberté provisoire. La grève générale a pris fin le 3 mai. Seuls les ébénistes n'ont pas repris le travail.

HAUTE-BRETAGNE

RENNES

Concours de tir. — Le concours annuel de tir organisé à Rennes par la vaillante société Du Guesclin vient de se terminer. Pendant les quinze jours qu'on ont duré les épreuves, le stand des Gaveyelles a vu défiler continuellement l'éélite des tireurs venus des différents points de la France et même de l'étranger. On doit une mention spéciale au capitaine Léon Moreaux, directeur de l'école de tir de Rennes, organisateur des fêtes.

A cette occasion il a publié un Manuel du Tir que les sociétés en formation devront avoir si elles veulent prendre rang avec honneur parmi les sociétés déjà existantes. Cette opuscule deviendra la méthode du bon tireur.

Concours hippique. — Il va avoir lieu cette année les 11, 12, 13 et 14 mai. Les nombreux engagements pris jusqu'à présent s'annoncent comme devant être des plus brillants. Parmi les nombreux prix à décerner, notons à la coupe 1,400 fr., dont 1,000 fr. au premier.

Fête des fleurs. — Elle est fixée au dimanche 4 juin et s'annonce comme un succès sans précédent grâce au zèle, à l'activité que déploient les organisateurs : MM. Oberthur, Perdril, Rigault, Esnault, qui se montrent infatigables. Les succès seraient légitimement récompensés. Nous donnerons prochainement le programme.



Le bruit court que l'escadre russe de l'amiral Rodjevsky aurait réussi à traverser les lignes japonaises. Plusieurs navires auraient été coulés. On apprend, d'autre part, que l'amiral de Jougères a quitté Saïgon à bord du Guichen pour inspecter et surveiller les côtes d'Annam et du Tonkin, en vue de faire respecter la neutralité de nos eaux indo-chinoises.

Le croiseur de deuxième classe Descares reste chargé de la surveillance des côtes de Cochinchine avec l'aide de quelques petites unités de la division de réserve stationnée à Saïgon et armées à la hâte.

Mutinerie de Soldats. Solitaire et un homme appartenant à la 10e compagnie du 3e régiment d'infanterie, en garnison à Châtelleraud, ont quitté la caserne jeudi soir, après la soupe, et se sont dirigés vers Vienne.

Les mutins demandent à changer de compagnie ou le déplacement du capitaine Badelle. Ils se plaignent d'une mauvaise nourriture, d'une privation de permissions, de la sévérité du capitaine.

Acuvon gradé n'a suivi les mutins. Les soldats sont rentrés à la caserne à onze heures du matin.

Les Conseils Généraux. A la séance de jeudi 1er mai, le Conseil du Finistère estime qu'il n'y a pas lieu d'autoriser un nouveau concours hippique à Pleyber-Christ. Le Conseil est saisi des projets de lignes départementales de Pont-Aven à Concarneau, de Pont-l'Abbé à Saint-Gwenolé et de St-Pol-de-Léon à Plouescat. Les rapports soumis à ces effets par M. Maisin sont adoptés.

FOIRES

De la semaine en Basse-Bretagne

Côtes-du-Nord. — 8, St-Nicolas-du-Pélem ; 9, Lannber, Pluzunet ; 10, Kerfot ; 11, Maël-Carhaix.

Finistère. — 8, Lampaul, St-Yvy ; 9, Le Juch, Poullaouën, Plabennec, Landudec, Le Conquet, Landivisiau, Plougouven, Saint-Fiacre-Crozon ; 11, Hanvec, Pleyber-Christ, Moëlan, Rosperven ; 12, Plonevez-Iu-Faou ; 13, Audierne, Plouneour-Ménez, Marlaix.

Morbihan. — 8, Baden, Gestel, Penestin, Pontivy, St-Yves-Bubry ; 9, Muzillac, Pluvigner, Port-Navalo en Arzon ; 10, Bubry, Grandchamp ; 11, Caudan, Coblignac en Berric, Guéméné, Kerlan près Saint-Gildas, Langonet, St-Nicolas-de-Pluméliau ; 12, Arradon, Elven.

Marché de la Villette du 4 mai

Table with columns: QUANTITÉS, Prix du kilogramme, Poids vif. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

VARIÉTÉS

Ar Bod Maë

D'an dregont a viz Ebril, da zeg heur diouz an noz, ebarz ar c'hoat du, etre ar Gerledan ha Kerampuil, eur vandennad paotred iaouank a sko gant o neuch'al var ar gwez fao, pere, gant an bevez-amzer, a zo dija goloet a zeillou.

Pel gwaleur a ra eur boneur, ha pe boneur a teu deuz eur gwaleur. An troc'h deuz ar gwez kaer-ze, deuz ar c'hoat-ze, a raio da galon meur a blac'h iaouank tridal a orgouilh hag a garante.

Hola ! Ifik, te a gomans aze eul labour hag a zo dreist da nerz, ha ne vi biken vit achui anean.

An dra-ze na zell tamm diouz, mar vankan, ne n'in ket da glask sikour diganez.

Te zo gwall fier, meuz aon, eun tammik re ma faotr, chom avalec'h a ri aze.

Ifik na respontaz mui, ha gant e vouc'h'al, eur vouc'h'al trempet gantan e-uan, e skoe, e skoe heb diban ha didruer, var brank eur venn, eur venn ken koz, eur venn hag en devoa pevar bloaz varnugent.

Hola ! duze, paotred, plas i va brank maë a zo o vont da goueza.

Ar Maë a oa kouezet, da lavaret eo ar venn a bevar bloaz varnugent.

Mez te a zo zod, Ifik, a lavaraz d'ezan e gamaladed, biken he c'halli skleja ar pez traou-ze !

Kredi a ret se, paotred ! E moc'h o vont da welet hepdale.

Nan, va mignon, a lavaraz unan deuz an tregont a oa asamblez gantan, dekol a rez da amzer, an hini koz ne falvezo ket d'ezan biken.

Me na ran fout, eme Ifik, diouz an hini koz. Hi em c'har, an dra-ze a gonant alihan, ha na pa bijefte ket an dra-ze eoc'h, paotred, e do ar c'haer-ra maë deuz Keraz, na pa giefen mervel dindan va bec'h, ha ne varvin ket ; sellit diouzinn.

Ha gant foug a ziskoue d'e gamaladed e zivrec'h krenv a varichal...

Va zad, em a c'hoec'h deg heur o son ; poent e d'id mont da gouezet.

Va Janedik, it arak. Me a zo o vont da alc'houez an nor, hag a ia goudeze d'ean gwel. Alc'hanta, na finvez ket ! D'ar gwel dioc'h tu. En eur welet anez en he sonjezonnu he-unan (ugent vloaz he devoa), an tad a lavaraz :

Ah ! ah ! divunet e meuz, varc'hoaz em a divuz kenta a vae, ha te fell ganid beilla evit gwelad da serc'her o lakat dindan da brenestr ar hoket maë ! Mez gouzout a rez, va merv'h, mar ge Ifik eo, ar marichal, an den a nelra-ze, ne neuz ket memez eur m'karre douar a-zindan an heol, bezit sur, feiz Chouan ! e dapo en e groc'h unan deuz an teir bolod a chom c'hoaz ganid deuz ar brezel a-eneb ar c'hoaz.

Hen eo koulzskoude a lakao d'in ar blanten maë, va zad !

Hen o maleuruz ! Gleet e oa d'ezan he kovreset arag, evit 'n em lakat o stad a c'hras, rag mervel a raio, mar gred dond.

Va zad, kez, chilouit, c'hoi a zo klask lakat alc'hanton da zimezi d'ar boulonjer a zo o chom en tu all, abalamour en deuz kalz a draou, ha gantan, evel ma laret, e mo bepred bara var ar planken. An dra-ze zo gwir, meiz, va zad, ar boulonjer-ze a zo diot, hag eun den naull eo ; evit netra er bed, evit d'ezan kaout madou, ne c'houfen partaji gantan va gwel, ha ne fell ket d'in e vefec'h tad-koz d'eur vandennad bugale vihan henvel dioutan...

Teir heur eo deuz ar mintin. Var ar blasen, Ifik, gantan eur ploc'h, a ra eur mell touz, hag a zo o planta e vad dirag prenestr e Janed maia karet. Hema, kazimant sonn en e za, eon evel eun I, a ia e zeillou gant an avel, evel rubanon e bleo ar merv'ched iaouank.

Malez Doue ! eme an hini koz en devoa klevet eun drouz bennag, me bari eo an Ifik daonet-ze. Gortozit eun tamm !

Ha raktal e tiskrogaz deuz ar chiminal e fuzul goz.

Skuiz eun, emezan, abarz ar fin me raio e afer d'ezan !

Janik, pehini n'he devoa ket gallet kousket, kement ma lampe he c'halo-nik paour, he doa gwelset deuz he frenestr he mignon o planta ar c'haer-ra maë. Ah ! ma vije bet libr, ar paour ket i zur avalec'h e vije diskennet, evit pokat stard gant e muzellou douz, var ginou e Ifik. Allaz, he zad, ar Chouan ka, o a tost.

Gortozit, emezan adarre, me a zo o vont da ziskoue d'eoc'h, marichal gwaleuruz, petra eo dont da droubli re-poz an dud honest.

Hag en eun taol kount e oa e kichen an nor. Just d'ar poent e oa o vont da losken eun tenn, e vevc'h a c'hechaz var e chupen, hag a redaz da gaout Ifik, chomet da starda gwelloc'h c'hoaz en douar ar maë, penn-kaoz deuz an dis-plu.

Ah ! poezon vihan, eme he zad, mont a ra da beteg ennan ! Non de die, gwaz a ze ! ober a rin eur maleur !

Ifik, kerz kuit, va zad a lac'h'o alc'hantou.

Oh ! va Janed kez, c'hoi a zo aze, a respontaz Ifik, en eur stlapa pell dioutan e bioc'h : Hag e vouchaz d'ez, deuz e holl nerz.

Ia, me eo ho Janed, saveteit alc'hanton, pe kentoc'h en em saveteomp hon daou, pe otramant, hepdale omp maro !

Maro ! ma mestreizik, ha piou a grede, eme Ifik, en eur bokad d'ez i startoc'h c'hoaz.

Va zad, Ifik ! va zad ! Ah ! gurun ! al lapous ! pokat a ra d'ez !

Kerent, daou denn fuzul a oaklevet e kreiz an noz, ha daou gorf a ruillaz e harz ar venn fao, var vae ar blasen.

Bulletin Financier

Le marché se montre ferme et semble vouloir consolider son avance des jours précédents.

Notre 3 0/0 s'inscrit à 99,25. Extérieure en hausse à 90,75. Fonds Russes calmes. Turc ferme.

Les établissements de crédit restent soutenus. Comptoir d'Escompte 653. Société Générale 640. La souscription aux actions nouvelles de cet établissement a commencé avant-hier et se poursuit avec un succès égal à celui des précédentes augmentations de capital.

Rappelons que les actionnaires porteurs de 1, 2 ou 3 titres seulement ont, sous réserve des possibilités d'attribution, la faculté de souscrire 1 titre entier nouveau. Les actionnaires possédant un nombre d'actions non divisible par quatre, ont, également, sous la même réserve, la faculté de souscrire à un titre entier pour la fraction qui leur revient.

Rio en hausse à 1564. Capillitas Copper 54. Saint-Raphaël Quinquina passe à 146. Mines d'or en reprise. New Kaffirs 41.

Bibliographie

Mouez Reier Plougastell. — Voici un bel et bon livre de vers bretons que nous donne l'aimable Barde « Kloda », instituteur libre, à Landivisiau. Orné de très jolies gravures, ce volume se recommande encore à tous les amateurs de bon breton par sa haute portée morale et chrétienne, et sa langue châtiée. Claude Le Prat s'y montre un poète de réel talent, aussi sommentueux heureux de saluer sa première œuvre, et de la recommander à tous nos amis, et aux Ecoles libres.

Cartonné, le volume, franco, 1 fr. 75. Broché, le volume, franco, 1 fr. 30.

Tribune du Travail gratuite

DEMANDES. On demande jeune homme sachant bien soigner les chevaux. S'adresser au Docteur Marchais, Carhaix.

On demande un ouvrier menuisier. S'adresser à M. Coutellec, à Callac.

OFFRES. Ancien commerçant, demande place employé de bureau ou comptable. Bonne instruction, appointements modérés.

Ancien domestique de bonne maison, 28 pour cause de décès de son patron, demande place similaire. Servirait volontiers dans presbytère. Bonnes références.

Etude M<sup>e</sup> René NEUDER, notaire à Locarn (Côtes-du-Nord).

VENTE Par Adjudication Volontaire. Le Dimanche 7 Mai 1905, à une heure de l'après-midi, M<sup>e</sup> René NEUDER, notaire à Locarn, procédera, en son étude, à la vente aux enchères publiques et par adjudication volontaire, en cinq lots des immeubles ci-après désignés :

Aux lieux et dépendances de Kerwonach, en la commune de Maël-Carhaix. Premier lot. — Prat-ar-vel, pré et Coat-ar-vel, taillis y compris. Deuxième lot. — Parc-ar-ménez, champ, contenant 48 ares ayant fossés nord et couchant. Troisième lot. — Ros-al-lenn, lande. Quatrième lot. — Le sixième au levant, de Prat-ar-choat, pré. Cinquième lot. — Une crèche sous chaume et droit dans les issus du village de Kerwonach.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> NEUDER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> Paul le BOUAR, notaire à Gourin, Docteur en Droit.

A VENDRE Par Adjudication publique et Volontaire. En l'étude et par le Ministère de M<sup>e</sup> Le BOUAR, notaire à Gourin, la Dimanche 28 Mai, à une heure de l'après-midi, en un seul lot.

Un bon Moulin à eau, dit le Moulin-Trancher, en la commune de Gourin, comportant outre de bons bâtiments

Etude de M<sup>e</sup> LANCIEU, notaire à Carhaix.

VENTE

Par Adjudication Volontaire

Le Dimanche 21 Mai 1905, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LANCIEU, notaire à Carhaix, il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques en un seul lot.

D'un Corps de Ferme, situé au village de Kervorn et dépendances, en la commune de Tréogan (Côtes-du-Nord). Exploité par les époux Jean-Marie Le Moel, moyennant le prix annuel de 420 fr., outre l'acquit des contributions sans diminution, en vertu de bail du 18 Juillet 1903 LANCIEU, notaire.

Et comprennent sous : Bâtimens, cours, courtils, vergers, environ 22h.50a. Terres labourables, environ 7 50. Terres à lande, environ 2 25. Prairies, environ 1 50.

Total approximatif des conten. 41h.75a. Mise à prix 9,000 fr.

On pourra traiter de gré à gré. S'adresser pour visiter les biens aux fermiers et pour traiter à M LANCIEU, chargé de la vente.

A VENDRE

Dans le canton de Carhaix UN ENGRENAGE complet, en bon état, pour minoterie. Pour se renseigner s'adresser au Journal.

Carhaix, imp. LE GOAZIOU-JAFFRENOU

Le Gérant : ETIENNE JACQ.

Etude de M<sup>e</sup> Yves POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

A Vendre

Par Adjudication Volontaire

LE DIMANCHE 14 MAI 1905, à une heure de l'après-midi.

Une Métairie, située au village de Kerouac, commune de Gourin.

Premier lot. — Goarem-Guarneur, lande défrichée de 2 hoot. — Mise à prix: 600 fr. Deuxième lot. — Mays-Bonchats, lande défrichée de 2 hoot. — Mise à prix: 400 fr. Troisième lot. — Le surplus de la métairie de Kerouac, comprenant :

Sous: labour, courtil, verger. 4h.02a.57c. Pré. 71 50. Lande. 1 23 60. Mise à prix 7,000 fr.

Le tout loué à Yves Le Corre, suivant bail authentique, moyennant un fermage annuel de 390 fr. (procédemment 450 fr. Réunion de lots facultative. S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> POSTOLLEC, notaire, et pour la visite des lieux à Yves Le Corre, fermier.

Evit Kaout

HADEREZOU MAD

Had betarabaz, rutabaga, irvin, karotez, melochon, ray-grass;

ET VAR-EON DA DI

J. BOSSON

Korn Plas-ar-Bouteler en KERAEZ

Ar gwella marc'had, ar c'henta halite.

Le Champagne "LA MOUETTE"



Ch. VOGÈLE

Propriétaire

MAREUIL-SUR-AY (Champagne)

"Le Champagne "La Mouette" se recommande par sa finesse et sa qualité.

Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

ENTREPRISE DE BATIMENTS

et de Menuiserie

LOUIS BANIEL

ENTREPRENEUR

Rue du Pavé, CARHAIX

Prizou tzel. — Labour vad

Comptoir Agricole de Bretagne

Ch. MARÉCHAL

O. M. A.

Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture

Ex-Directeur de l'École de Laiterie des Côtes-du-Nord

21, Boulevard National à ST-BRIEUC

Adresse Téléphone: 238

Charrue Rud-Sack Universelle au travail

Spécialités: Moteurs et Batteries; Machines à vapeur; Weyher et Richemond; Moteurs à gaz, essence, pétrole, alcool Jany; Loco-haltouses à pétrole en bout et en travers; Bâcheuses des meilleures marques; manèges circulaires et à plan incliné, etc.

INSTRUMENTS DE RÉCOLTE: Lièuses, Moissonneuses, Faucheuses Deering, Faneuses Osborne, Puzoset, Wery; Bâcheuses Osborne, Puzoset.

INSTRUMENTS DE LABOURS: Charrue Rud-Sack, Brabant double Melotte — Cultivateur Griffon, Herbes articulées, Extirpateurs, Herbes Canadiennes Puzoset — Semoirs Rud-Sack, Jaquet-Robillard, etc.

Rouleaux en tous genres, herses à chaînes, herses roulautes et tous instruments pour l'Agriculture.

Vente à l'essai. — Toutes machines garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement.

Catalogues, franco sur demande.

Eviter les contrefaçons, exiger les véritables marques sur chaque instrument.

Représentants du Comptoir à Carhaix: M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GUILLOU et FELS, sur le Château.

Forge et Charbonnage

DEMANDEZ PARTOUT

Le Quinquina St-Denis

Le meilleur des apéritifs toniques à base de vins vieux de Grenache

Plusieurs médailles d'or et d'argent

DENIS AUFFRET

FABRICANT

Vins, Spiritueux et Cidres en Gros à PLEYBEN (FINISTÈRE)

Représentant à Carhaix:

Lucien DÉVÉDEC

J. QUÉRÉ

CHIRURGIEN-DENTISTE

De la Faculté de Médecine de Paris

De 9 heures à 5 heures tous les jours

15, Place Thiers, MORLAIX

ALL. — An Aotrou Quéré a warrant parañ d'ec'h ar boan dent, n'euz ket a forz pegel zo a zouffrach dez outan.

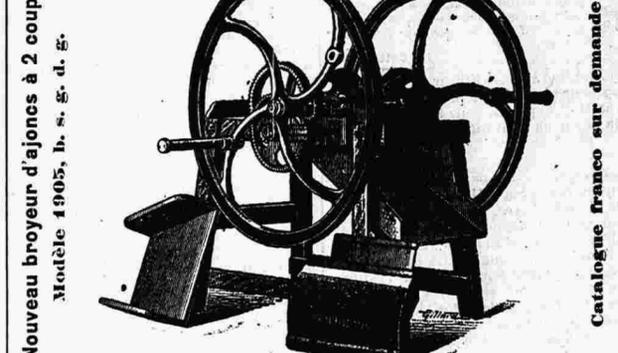
Fonderie et Ateliers BOULLÉ

Boulevard National, SAINT-BRIEUC

VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Suc<sup>r</sup>

Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes

Modèle 1905, h. s. g. d. g.



Catalogue franco sur demande

IMPRIMERIE LE GOAZIOU-JAFFRENOU - CARHAIX - Impressions en tous genres en noir et couleur. Imprimés pour Mairies et Officiers Ministériels. ENTÊTES DE LETTRES - ENVELOPPES - ÉTIQUETTES - CARNETS A SOUCHE - CARTES DE VISITE, etc. Lizerou-Eureud ha Lizerou De-ha-Bla evid an dud divar ar Meez. - Priziou tzel; labour great brao ha founus. Bandennou var ar marc'had. LETTRES DE FAIRE-PART MODERNE STYLE ET LETTRES GRAND DEUIL

Ch. MARÉCHAL O. M. A. Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture. Ex-Directeur de l'École de Laiterie des Côtes-du-Nord. 21, Boulevard National à ST-BRIEUC. Téléphone: 238. Charrue Rud-Sack Universelle au travail. Spécialités: Moteurs et Batteries; Machines à vapeur; Weyher et Richemond; Moteurs à gaz, essence, pétrole, alcool Jany; Loco-haltouses à pétrole en bout et en travers; Bâcheuses des meilleures marques; manèges circulaires et à plan incliné, etc.

GAGNE-PAIN ASSURÉ 8 à 10 francs par jour chez soi AVEC LA NOUVELLE TRICOTEUSE "LA VICTORIEUSE". A beaucoup de personnes qui ne savent que faire pour gagner de l'argent, pour venir en aide à leur famille, ou pour se créer une situation lucrative, et bien, la Machine à Tricoter est appelée à combler toutes les lacunes. Avec elle, hommes et femmes peuvent travailler, faire vite et bien tous les travaux de bonneterie, et mieux que ceux faits à la main. Le Tricot est d'un usage général! On peut faire 5 à 6 gilets par jour; 12 à 15 paires de bas; des jupons, tapis, couvertures, costumes d'enfants, pèlerines, gants, mitaines, etc. C'est la plus belle invention de notre temps. Demandez le Catalogue à la MAISON JEAN TRÉGUIER, 7, rue des Ecoles, Quimperlé (Finistère). FACILITÉS DE PAYEMENT

MAISON FONDÉE EN 1837 Albert HEURTAULT MORLAIX 11, Rue de Brest, près la Poste. Entrepris Générale de Travaux de Plomberie et Couvertures, Zinguerie, Chaudronnerie, Cuivre et Tôle. — Eau, Vapeur, Gaz, Canalisations. Salle de Bains moderne, Chauffage. — Lavabos. — Poste d'Eau. — Eviers. Appareils complets pour Water-Closets. — Porcelaine, Fonte émaillée Céramique. CHABOCHE, Ingr-Const<sup>r</sup> 30, rue de la Tour-d'Auvergne — PARIS — Fournitures de cuisine pour toutes applications de service à eau chaude. Appareils divers de Chauffage pour tous usages. Sonneries électriques et à air. — Tableaux Indicateurs. — Téléphones. Éclairage électrique. Éclairage à l'Acétylène par l'appareil "Héliogène", le seul ne possédant ni cloches, chaînes, leviers, contre-poids, en un mot, toute pièce automatique pouvant provoquer par leur arrêt subit un accident. — L'appareil "Héliogène" est basé sur le seul principe de l'équilibre des pressions de l'eau et du gaz. — Sécurité absolue et garantie. — Belle lumière fixe. — Installations par mes soins, des appareils et de la Plomberie. — Prix et devis sur demande. HEURTAULT, Constructeur MORLAIX Réchauffeur perfectionné pour laiteries. — Pots à lait et tous appareils divers.

A. CROC Rue Fontaine-Blanche, CARHAIX Dépôt de la Machine à coudre "NEW-HOME" Vente avec forte remise, garantie 5 ans. Ar gwella mekanik-da-ortat eo an "New-Home". Grearantisset eo e-pad 5 bid. Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne CARHAIX J. ADAM, Propriétaire. Correspondance du Touring-Club Anglais et du Touring-Club de France. Table d'Hôte à toute heure. Garage pour vélos; Fosses pour automobiles; Omnibus à tous les trains; Voitures de louage. Brezonek a gomzer ENGLISH SPOKEN A very comfortable Hotel for travellers Moderate fares

Grand Choix d'Armes COUTELLERIE Nouvelles MACHINES à COUDRE AMÉRICAINES DÉPOSITAIRE DES MARQUES HOWE GRITZNER GARANTIE SÉRIEUSE Vente à terme - Réparations MARIE AINÉ PLACE EMILE-SOUSTRE et 1, RUE PONT-NOTRE-DAME, MORLAIX (Finistère)

MEUBLES BRETONS & MENUISERIE D'ART J.-J. LE RESTE SCAËR Reproduction de Sculptures en tous genres PANNEAUX D'APRÈS GRAVURES P. TISSIER Dentiste des Equipages de la Flotte et des Etablissements des Pupilles de la Marine Vice-Président du Syndicat des Dentistes de Finistère et des Départements limitrophes MÉDAILLE D'OR - GRAND PRIX - HORS CONCOURS Membre du Jury aux Expositions OFFICIER D'ACADÉMIE 25, rue du Château, BREST (En face la Poste) A rue gwelset en MONTROLEZ 8, RUE CARNOT, 18 Bep Gwener Euz a Nao da Bemp heur PRIX MODÉRÉS Renseignements et consultations gratuits

ERWAN HERNOT Kizeller Kalvariou KROAZIOU HA MEIN-BEZ War ar Men-Benez Ha war ar Marbr; Bel Medalennet SEIZ GWECH WARNUGENT; RU LANNDREGER LANNHUON Kalvar Lanndreger ha Kalvar ar Vretoned en Lourd a zo deuz er-meaz dez Ti HERNOT. Demandez "UN KINA ST-YVES" Bien se méfier des contrefacteurs Un bon conseil! Prendre avant les repas un verre de "Kina St-Yves". M. Ch. BARRILLON, négociant à Cette est le seul propriétaire de la marque "Kina St-Yves". Seul dépositaire pour la Région LOUIS COÏC Marchand de Vins à CARHAIX

SCULPTURE EN TOUS STYLES Meubles Bretons KERAUTRET Jean 3, Rue Gambetta, 3 MORLAIX (FINISTÈRE) Menuiserie - Ebénisterie "LES MUTUELLES DU MANS" Assurances eneb d'an Tan Gwail: KEF SINDIKAJOU Labouereien-Douar Franz ENEB DA WALL ZARVOUDOU AL LABOUR-DOUAR "MUTUELLES FRANÇAISES" EVID AN AKSIDANCHOU Assurances war ar Vreiz H. DEBROISE DIRECTOR EVID AN VRO-MA Er C'habusied PLOUIAN E-tal Montroulez Gouenn a rer Ajanted gouest dre ar c'hontre.

Pianos -- Musique -- Instruments A. DAVID 10, rue du Parc et 1, rue St-François QUIMPER Succursale à Morlaix, 10, Place Thiers Grand choix de pianos, instruments et musique pour tous les instruments, accord, réparations, échanges, location, aux meilleures conditions. Demandez dans tous les Cafés LE QUINQUINA DU PETIT BLEU Apéritif tonique et réconfortant de 1<sup>er</sup> ordre ayant obtenu Médaille d'Argent, à Brest 1901 Médaille d'Or, Paris 1902 GRAND PRIX, LONDRES 1902 Membre du Jury, hors concours, PARIS & VIENNE 1904 A. SOUVESTRE, négociant, MORLAIX

FORCE SAINTE An HOLL LOUZEIER da GREVAAT LOUZOU EVIT AN DOKEN Pe seurt mam a diegez n'he douz ket bet enkreuz en eur woled he bugel drouglivet ha zemp? Pe seurt mam n'he douz ket krouet en eur woled krouetou var gouzouk he bugel? Pe seurt greg, en eur boket d'he malik, na lavar ket! Gant ma savin anezan er-vad, ha gant ma he vevz na tort na kam! Kalonou an holl mammoù o douz krouet en eur zontal er ponniou niverus ha spontus a c'hed o bugale. A-vrema, bezet dizaoun ar mammoù-ze! Eur remed dispar a zo bet kavet evid kas kuit o neehamant. Red eo kaout Gwad pur ha divlam evid beza tac'h. An Uliminucine a ra Gwad. Arabad eo kaout gwad fall pe gwad troot: an Uliminucine a renovez ar Gwad. An Uliminucine Moreul a bare dloz ar boan-benn, apount ar goren; para a ra droug-ar-rou, ar c'hroñennou, ar polotennou, ar zompadurez, ar paz, ar c'hlonved-langiz; ar marc'had laouank dinezet pero n'int ket gregez c'hoaz de c'hoazek vloaz, a vevz hastot ar maro evito a berr amzer. Kalz a louzeler a zo bet gant brud d'ezo evel z' deparatf tonique meuz Uliminucine an apotiker Moreul eo ar gwella; bet en deuz ar priziou konta ar Skolou Medisinez hag Apotikerezh, ha bet en deuz zoken eur rekompans digant an Académie de Médecine. E kement apotikerezh vad a zo en Breiz, e kaver an Uliminucine da breza. Ar gwella marc'had eo, touez an holl remejoj! At Ultrad: 3 skood; an hanter-Ultrad: 14 real; ar ouredad: 0 real. Gwelt mad hag hen zo merket MOREUL var ar boutallou. Evid kaout kalz assemblez skriva da: Th. MOREUL, Apotiker e Lanndreger (Finistère).

MESTR An HOLL LOUZEIER da GREVAAT LOUZOU EVIT AN DOKEN Pe seurt mam a diegez n'he douz ket bet enkreuz en eur woled he bugel drouglivet ha zemp? Pe seurt mam n'he douz ket krouet en eur woled krouetou var gouzouk he bugel? Pe seurt greg, en eur boket d'he malik, na lavar ket! Gant ma savin anezan er-vad, ha gant ma he vevz na tort na kam! Kalonou an holl mammoù o douz krouet en eur zontal er ponniou niverus ha spontus a c'hed o bugale. A-vrema, bezet dizaoun ar mammoù-ze! Eur remed dispar a zo bet kavet evid kas kuit o neehamant. Red eo kaout Gwad pur ha divlam evid beza tac'h. An Uliminucine a ra Gwad. Arabad eo kaout gwad fall pe gwad troot: an Uliminucine a renovez ar Gwad. An Uliminucine Moreul a bare dloz ar boan-benn, apount ar goren; para a ra droug-ar-rou, ar c'hroñennou, ar polotennou, ar zompadurez, ar paz, ar c'hlonved-langiz; ar marc'had laouank dinezet pero n'int ket gregez c'hoaz de c'hoazek vloaz, a vevz hastot ar maro evito a berr amzer. Kalz a louzeler a zo bet gant brud d'ezo evel z' deparatf tonique meuz Uliminucine an apotiker Moreul eo ar gwella; bet en deuz ar priziou konta ar Skolou Medisinez hag Apotikerezh, ha bet en deuz zoken eur rekompans digant an Académie de Médecine. E kement apotikerezh vad a zo en Breiz, e kaver an Uliminucine da breza. Ar gwella marc'had eo, touez an holl remejoj! At Ultrad: 3 skood; an hanter-Ultrad: 14 real; ar ouredad: 0 real. Gwelt mad hag hen zo merket MOREUL var ar boutallou. Evid kaout kalz assemblez skriva da: Th. MOREUL, Apotiker e Lanndreger (Finistère).

Magasins d'Habilllements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants AU PHARE -- MORLAIX MAISON DE CONFIANCE Vendant à prix fixe et le meilleur marché de toute la région. Grande Mise en vente des Nouveautés de la Saison. IMMENSES ASSORTIMENTS Costumes pour Enfants de 3 à 12 ans depuis 2 fr. 95. Costumes Communion 9 à 14 ans depuis 9 fr. 95. Chemiserie, Chaussures, Chapellerie GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE MORLAIX Grande Mise en vente des Nouveautés de la Saison. Chemiserie, Lingerie, Ganterie, Confections pour Dames et Enfants, Bonneterie, Corsets, Parapluies et Ombrelles.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVREME ARTICLES DE FUMEURS Spécialités de Montres de Besançon VENDUES AU PRIX DE FABRIQUE J. HARDY 12, Rue Gambetta, MORLAIX Pipes en Bruyère à la Marque (BRUK BREIZ) ontres en Argent pour Hommes et pour emmes depuis 15 fr. MONTRES EN NICKEL DEPUIS 5 fr. 50 Réveils Matin et Articles pour Mariage PENDULES DE CHEMINÉES ET TABLEAUX EN TOUS GENRES